

**1^{re} assemblée publique de l'exercice 2008-2009 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
1^{er} mai 2008, à 18 h 30**

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée publique de l'exercice 2008-2009 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 1^{er} mai 2008, à 18 h 30, à la Ville de Trois-Rivières.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Main-d'oeuvre
M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M ^{me} France Cormier	Siège, Développement social
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Pierre Tremblay	Siège, Qualité de vie
M. Claude Villemure	Siège, Éducation
M ^{me} Danielle Bolduc	Observatrice, Éducation
M. Jérôme Marsais	Observateur, Collectivités d'influence
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence

ABSENCES :

M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Éva Ottawa	Grand chef, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Jacques Pinard	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

PARTICIPAIT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ
---------------------	------------------------

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/08-09-01-001

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 21 février 2008
Adoption et suivi du procès verbal du conseil d'administration spécial du 27 mars 2008
- 3.0 Élection à la présidence et au comité exécutif
- 4.0 Plan d'action 2008-2009
- 5.0 Adoption du budget 2008-2009

- 6.0 Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs
- 7.0 Fonds de développement régional
 - 7.1 Bilan
 - 7.2 Projets
 - 7.2.1 Étude de faisabilité – Plateforme hydrogène (AA-105-08)
 - 7.2.2 Développement agricole et agroalimentaire Mauricie (AA-104-08)
 - 7.2.3 Guide d'accessibilité pour les personnes à capacité restreinte de la Mauricie (AA-101-08)
 - 7.2.4 Forum citoyen mauricien (AA-102-08)
- 8.0 Points d'information
 - 8.1 Centre de communication santé Mauricie et Centre-du-Québec (résolution)
 - 8.2 Politique de partenariat
 - 8.3 Transfert de CAAF – Scierie Montauban (résolution)
 - 8.4 Activité estivale
 - 8.5 Processus de fin d'année financière
 - 8.6 Forum de la société civile
 - 8.7 Régions ressources – études d'impacts
- 9.0 Liste des comptes
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public
- 12.0 Date de la prochaine rencontre
- 13.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 8.8 Remerciements aux administrateurs sortants
- 8.9 Maintien du service de l'information à TQS
- 10.1 Atelier franco-québécois de coopération décentralisée
- 10.2 Nouvelles du secteur Développement social

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-002

**2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 FÉVRIER 2008
ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL DU 27 MARS 2008**

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Pierre Tremblay, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 21 février 2008, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration spécial du 27 mars 2008, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-003

3.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de nommer M. Christian Savard comme président d'élection.

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de nommer M^{me} France Beaulieu à la présidence de la CRÉ de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. Lucien Mongrain, de reconduire les quatre membres du comité exécutif, suivants :

M. Réjean Gaudreault
M. Michel Angers
M. Pierre A. Dupont
M^{me} Lise Landry

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. Reynald Périgny, de nommer M. Pierre Tremblay pour siéger au comité exécutif et ainsi combler le siège rendu vacant par le départ de M. Yvon Lemire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-004 4.0 PLAN D'ACTION 2008-2009

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Reynald Périgny, d'adopter le Plan d'action 2008-2009, en y ajoutant les précisions telles qu'elles ont été discutées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-005 5.0 ADOPTION DU BUDGET 2008-2009

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Lucien Mongrain, d'adopter le budget 2008-2009 au montant de 920 000 \$, tel qu'il a été proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-006 6.0 PLAN RÉGIONAL D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Reynald Périgny, d'adopter le Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs (tel qu'adopté par le comité exécutif compte tenu des délais du 15 avril) en y ajoutant les commentaires apportés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-007 7.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

7.1 Bilan

En date du 1^{er} mai 2008, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 2 528 000 \$. Un montant additionnel de 51 500 \$ a été désengagé, ce qui porte le montant total des désengagements pour l'exercice 2007-2008 à 2 51 839 \$. Les projets affectés sont les suivants :

Festival Western de St-Tite	18 700 \$
Développement social (écriture de correction changement d'année)	30 300 \$
Showtime 05 et 06	2 500 \$
TOTAL	51 500 \$

7.2 Projets

7.2.1 Étude de faisabilité – Plateforme hydrogène (AA-105-08)

**Résolution relative à l’octroi d’une aide financière
pour le projet « Étude de faisabilité – Plateforme hydrogène » (AA-105-08)**

La Ville de Trois-Rivières souhaite mettre sur pied un projet qui démontrera la pertinence et la valeur d’implanter et d’utiliser, dans les opérations municipales, le vecteur énergétique propre de l’hydrogène. La Ville s’est adjoint un partenaire de premier plan pour l’accompagner dans ce projet, soit Air Liquide, le plus grand producteur non intégré d’hydrogène dans le monde.

L’objectif du projet est de prouver la viabilité technique et économique de produire et d’utiliser l’hydrogène en milieu urbain et dans les opérations municipales diverses. Les résultats de l’étude de faisabilité seront disponibles à toute municipalité canadienne qui sera intéressée par ce type d’énergie et en fera la demande.

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à l’enjeu et l’orientation du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010;

CONSIDÉRANT que ce projet prend ses racines auprès d’un promoteur crédible et solide, la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT les impacts attendus du projet tant pour la Ville de Trois-Rivières (réduction de coûts) et pour la région en terme de développement économique régional;

CONSIDÉRANT l’importance de soutenir le développement de la filière hydrogène, pour que la région soit reconnue au Québec comme le siège des compétences en hydrogène;

CONSIDÉRANT qu’il sera possible de transférer les connaissances acquises à d’autres municipalités de la région qui voudront également intégrer les technologies de l’hydrogène;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Pierre Tremblay, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 25 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu’il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet et à ce que la Ville de Trois-Rivières s’engage à permettre le transfert des connaissances aux municipalités de la région qui voudront réaliser un projet de même nature et à ce que le projet de la Ville de Trois-Rivières obtienne l’assentiment du comité régional ACCORD lorsque ce dernier procédera à l’adoption du plan d’action ACCORD Hydrogène (le projet de plateforme hydrogène devant être intégré au plan d’action ACCORD Hydrogène).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.2.2 Développement agricole et agroalimentaire Mauricie (AA-0104-08)

**Résolution relative à l’octroi d’une aide financière
pour le projet « Développement agricole et agroalimentaire Mauricie »
(AA-0104-08)**

Le présent projet vise à réaliser un plan de développement intégré de l’agriculture et de l’agroalimentaire en Mauricie. Ce plan apparaît comme étant essentiel à une analyse complète de la situation et à l’identification des opportunités d’affaires en Mauricie pour ces deux grands secteurs de l’économie régionale. Il devient aussi nécessaire pour donner une plus grande efficacité aux ressources disponibles au sein des organisations concernées. Pour ce faire, un meilleur focus sur les priorités d’action susceptibles

d'améliorer les performances de la région en matière agricole et un renforcement du réseau agroalimentaire sont sur le plan de travail.

Ce projet se veut également un préalable indispensable pour structurer et instrumenter une seconde étape, celle-ci permettant de concrétiser l'implication de partenaires dans une entente spécifique qui favorisera la mise en œuvre de la partie « production agricole » du plan précité, et servira d'assises aux actions de la Table agroalimentaire Mauricie.

Plusieurs partenaires sont associés à cette première étape qu'est la réalisation du plan de développement. La CRÉ est invitée à contribuer aux efforts concertés de l'UPA Mauricie, de la Table agroalimentaire Mauricie (TAM) et du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) comme noyau de démarrage.

CONSIDÉRANT que le projet est concordant avec des enjeux du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010, notamment à l'égard de la reconversion économique, dynamique et durable que la région veut accentuer et aussi pour le développement des ressources humaines correspondant aux défis de la réactualisation des secteurs agricole et agroalimentaire pour assurer leur avenir autant dans les contextes de mondialisation que dans les nouveaux courants orientés vers les consommateurs de courts marchés et l'environnement;

CONSIDÉRANT que le projet de produire un plan de développement intégré pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Mauricie, sert de base essentielle à une approche structurée et porteuse susceptible de se traduire par des actions mobilisatrices et organisées, éventuellement soutenues par une entente spécifique regroupant un large partenariat orienté sur des résultats concrets à atteindre;

CONSIDÉRANT que la démarche est très inclusive pour concerter l'ensemble des partenaires des territoires, des intervenants sectoriels régionaux et des structures gouvernementales concernées pour permettre de dégager des visions harmonisées selon un mode novateur d'approche prospective;

CONSIDÉRANT que la volonté et le mandat des promoteurs du projet sont concrètement signifiés pour doter la région d'un plan méthodique et pratique établi sur un véritable bilan de situation, sur une ou des visions à reconnaître et sur les moyens disponibles ou à concevoir pour s'engager dans l'action;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nolet, appuyé par M^{me} Lise Landry, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 40 000 \$, et ce, conditionnellement à l'obtention du financement complémentaire à celui du Fonds de développement régional, tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.3 Guide d'accessibilité pour les personnes à capacité restreinte de la Mauricie (AA-101-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Guide d'accessibilité pour les personnes à capacité restreinte de la Mauricie » (AA-101-08)

BAIL-Mauricie souhaite produire un guide Internet d'accessibilité couvrant tout le territoire de la Mauricie pour les personnes à capacité restreinte. Le guide servirait également pour d'autres types de clientèle tels que : personnes âgées, personnes ayant des limitations fonctionnelles temporaires, tourisme à mobilité réduite, les parents qui ont de

jeunes enfants en poussettes, etc. L'organisme propose d'évaluer les édifices commerciaux qui souhaitent participer à la démarche.

CONSIDÉRANT que l'accessibilité des lieux est un frein majeur aux déplacements des personnes à capacité restreinte;

CONSIDÉRANT qu'en ayant un guide d'accessibilité, les personnes à capacité restreinte pourraient participer davantage aux activités se déroulant dans la Mauricie ou plus localement dans leur MRC;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe aucun guide de cette nature dans la Mauricie;

CONSIDÉRANT que de faire connaître les lieux accessibles et de sensibiliser les propriétaires à rendre leur commerce accessible constituent un atout de plus pour le tourisme des personnes à capacité restreinte;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Réjean Gaudreault, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 33 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet et à ce que chacune des MRC et Ville-MRC soit présente dans le guide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.4 Forum citoyen mauricien (AA-102-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Forum citoyen mauricien » (AA-102-08)

Le Centre de formation communautaire a été mandaté par un collectif d'organisations et d'individus pour assurer la gestion financière et la réalisation d'un Forum citoyen auquel la population mauricienne sera invitée à participer. Ce Forum sera l'occasion de donner la parole aux citoyens sur des sujets actuels qui les touchent dans la vie de tous les jours. La thématique est « La Mauricie que l'on veut se donner! ». Bon nombre d'organismes se sont déjà mobilisés autour du projet.

MALGRÉ que le projet proposé s'apparente à un évènement;

ET CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de l'analyser comme un projet d'exception, innovateur et mobilisateur;

CONSIDÉRANT qu'aucun évènement similaire n'a été tenu en Mauricie;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation communautaire doit adapter le concept des forums sociaux mondiaux aux réalités mauriciennes;

CONSIDÉRANT que la CRÉ pourra bénéficier et s'inspirer du bilan final qui découlera du Forum sous forme de « projet collectif de développement de la Mauricie »;

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M^{me} Lise Landry, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 34 000 \$, sans toutefois excéder 20 % des dépenses admissibles pour ce projet, et ce, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, au dépôt d'un bilan final reflétant les actions réalistes à entreprendre pour chacun des thèmes présents au Forum en regard aux organismes et tables déjà en place, le tout rattaché au Plan quinquennal de développement régional (2005-2010) et à ce que la contribution du FDR,

dans le contexte de la tenue de l'évènement, soit appliquée entièrement et directement aux ressources humaines et aux frais administratifs nécessaires à l'adaptation du concept des Forums mondiaux aux réalités mauriciennes et à la rédaction des actes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-008

8.0 POINTS D'INFORMATION

8.1 Centre de communication santé Mauricie et Centre-du-Québec (résolution)

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Jean-Paul Diamond, de nommer M. Guy Richard pour siéger au conseil d'administration du Centre de communication santé Mauricie et Centre-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Politique de partenariat

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Réjean Gaudreault, d'accepter les recommandations du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Transfert de CAAF – Scierie Montauban (résolution)

IL EST PROPOSÉ par M. Reynald Périgny, appuyé par M. Michel Angers, d'appuyer la lettre envoyée au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchard, relativement à la proposition de la CRÉ en regard du maintien du statu quo pour le transfert de CAAF à l'extérieur de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Activité estivale

Une activité sociale suivra le prochain conseil d'administration du 19 juin prochain, à l'Éco-café de l'Auberge Le Baluchon, à Saint-Paulin. Dans sa programmation annuelle, la CRÉ veut resserrer les liens entre les leaders du milieu lors de cette activité.

Le Forum de la société civile, la CAR, les directeurs généraux de CLD, les commissaires de la CRRNT et les professionnels de la CRÉ seront invités à ce 5 à 7.

8.5 Processus de fin d'année financière

La direction générale mentionne que le processus de vérification est presque complété et que les états financiers vérifiés seront présentés le 19 juin prochain.

8.6 Forum de la société civile

La direction générale fait le point sur la rencontre du Forum qui s'est tenue le 3 avril 2008. Les membres ont nommé les six représentants de la société civile devant siéger au conseil d'administration de la CRÉ pour le prochain exercice, de même que leurs substituts. Un état de situation concernant le tableau de bord rattaché au Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 a été présenté. Et les membres du Forum ont manifesté le désir de tenir trois rencontres au cours de l'année pour partager l'information relative aux plans d'action des différents secteurs.

Par ailleurs, les représentants du Forum de la société civile souhaitent que la documentation préalable aux assemblées de la CRÉ soit transmise également à leurs substituts afin qu'ils soient prêts et informés s'ils doivent les remplacer à la dernière minute. Après discussion, il a été convenu qu'il en sera ainsi.

8.7 Régions ressources – études d’impacts

La présidente informe les membres que les régions ressources vont réaliser prochainement une étude sur les conséquences fiscales, pour les entreprises de chacune de leur région, des changements apportés dans le programme d’aide aux régions ressources.

8.8 Remerciements aux administrateurs sortants

IL EST PROPOSÉ par l’ensemble des membres de remercier les administrateurs sortants pour leur disponibilité et leur engagement pour l’avancement de la Mauricie, il s’agit de : M. Yvon Lemire, M. Michel Dupont, M. Normand Hudon, M. Ghislain Bourque, M^{me} Annie Brousseau et M^{me} Alexandra Houle, représentante du député de Champlain.

8.9 Maintien du service de l’information à TQS

Résolution relative au maintien du service de l’information à TQS

Le nouveau propriétaire du réseau de Télévision Quatre Saisons (TQS), Remstar, a déposé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) son projet de restructuration. Ce projet, qui sera défendu devant le CRTC le 2 juin 2008, prévoit la fermeture des salles de nouvelles.

CONSIDÉRANT l’annonce faite par Remstar, le 23 avril 2008, à l’effet de fermer le service de l’information du réseau TQS, ce qui inclut le service de l’information de la station régionale TQS Mauricie;

CONSIDÉRANT que cette fermeture s’inscrit dans un plan de relance d’une télévision généraliste, non spécialisée, et que ce caractère généraliste sous-tend une responsabilité en matière d’information;

CONSIDÉRANT le rôle essentiel de l’information dans une société démocratique comme la nôtre et l’importance, pour chaque citoyen, d’accéder à une information de qualité, objective et diversifiée;

CONSIDÉRANT que pour la Mauricie, comme pour chacune des régions du Québec, le service de l’information régional contribue au sentiment d’appartenance si nécessaire au développement socioéconomique du territoire;

CONSIDÉRANT les pertes d’emploi qu’entraîne la décision de Remstar, tant au service de l’information qu’au service de la publicité à TQS Mauricie;

CONSIDÉRANT l’impact négatif considérable de la fermeture de la salle des nouvelles de TQS pour la Mauricie, comme pour chacune des régions du Québec, sur le plan social et sur le plan économique;

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M^{me} Lise Landry, que la Conférence régionale des élus de la Mauricie fasse valoir auprès du CRTC l’importance de sauvegarder le service de l’information de TQS en Mauricie, et ce, considérant qu’un service de nouvelles de proximité participe à la vitalité des communautés et que, dans la mesure où il s’inscrit dans une offre diversifiée, il participe à la vigueur de la démocratie. Pour la Conférence régionale des élus de la Mauricie, il s’agit là d’une valeur à préserver à tout prix.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CA/08-09-01-009 9.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/08-09-01-010 10.0 VARIA

10.1 Ateliers franco-québécois de coopération décentralisée

Les ateliers franco-québécois se dérouleront dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de Fondation de la Ville de Québec, du 8 au 10 octobre 2008. L'objectif de ces rencontres est de renforcer les liens entre le Québec et la France et de partager les expériences concernant les efforts de décentralisation. Près de 300 élus de la France et du Québec sont attendus à cet événement.

10.2 Nouvelles du secteur Développement social

M^{me} France Cormier présente un bulletin d'information sur les activités du secteur Développement social, qui inclut la santé et les services sociaux, enfance-famille, développement social, syndicats et développement communautaire.

CA/08-09-01-011 11.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/08-09-01-012 12.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 19 juin 2008, à l'Auberge Le Baluchon, à Saint-Paulin, à 16 h 30.

CA/08-09-01-013 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Jean-Paul Diamond, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire